

SOMMAIRE :

- 2 OBJET.
- 3 BUT.
- 4 DOMAINE D'APPLICATION.
 - 4.1 Paramètres à contrôler.
 - 4.2 Exigences Qualité.
 - 4.3 Modification des équipements.
 - 4.4 Traçabilité.
- 5 DESCRIPTION DE LA SPECIFICATION.
- 6 NON CONFORMITE.

DATE	INDICE	Nb PAGES	REDACTEURS		N° MODIFICATION	APPROBATEUR	
			NOM	VISA		NOM	VISA
25/01/01	07	4	T.MORCET		DMD 21005	V.HEUCHEL	

	SPECIFICATION DE CONTROLE	SQ305	
	DES EQUIPEMENTS GAZ	Indice 07	Page : 2 / 4

2 OBJET :

Spécification de contrôle pour les composants gaz intégrés dans les fabrications SEIFEL.

3 BUT :

Définir le niveau de qualité des composants.
Définir l'identification des composants.
Définir la traçabilité des composants.
Vérifier l'homologation des composants.

4 DOMAINE D'APPLICATION :

Tous les composants autorisés d'emploi par GrDF ou avec une certification NF

- Robinets d'arrêt
- Détendeurs – Régulateurs
- Allonges – Coudes – Raccords
- Grosses
- Joints
- Tubes – raccords PE
- Kits

5 DESCRIPTION DE LA CONSIGNE :

4.1 Paramètres à contrôler :

Le prestataire externe doit fournir des équipements conformes aux spécifications techniques CERTIGAZ et NF.

- Le prestataire externe doit apposer sur les composants ou sur le conditionnement le marquage attestant de la conformité aux spécifications.
- Le prestataire externe et la référence du composant doit être dans la liste CERTIGAZ.
- Le prestataire externe s'engage à informer par courrier le service achats SEIFEL dans les 72 heures suivant :
- Une suspension temporaire ou définitive d'autorisation GrDF
- Une modification ou évolution du composant.
- Une suspension temporaire ou définitive de certification NF
- Une interdiction temporaire ou définitive de commercialisation.
- Une Non-conformité détectée après la livraison chez SEIFEL

Ce document est la propriété de SEIFEL et ne pourra être diffusé à un tiers qu'après l'accord de Seifel

4.2 Exigences Qualité :

4.2.1 Identification des composants et du fabricant :

Le tableau ci-dessous définit les marques d'identification inscrites sur les composants ainsi que les exigences particulières.

		Identification des équipements				
Familles de composants	Fabricant	Indentification	Traçabilité	Marquage Normatif	Certification	Exigences particulières
Détendeurs Régulateurs	Non ou Symbole du fabricant sur le produit	Model Pression aval	N de Série Unitaire	Logo NF sur le produit	NF REG 404	Protection des extrémités Bouchon sur la partie aval du régulateur (uniquement sur les kits) Identification de l'appareil selon la pression Pas de chocs
Robinets		Model	N° de Lot	Logo NF sur le produit	NF ROB 078	Protection des extrémités Filetage Poussière Face d'appui
Allonge Coudes Raccords		Model	N° de Lot	Logo NF sur le produit	NF 540	Protection des extrémités Filetage Poussière Face d'appui
Crosses		Model	N° de Lot	NF EN 1254- 1	En cous Agrément GrDF	Protection des extrémités Filetage Poussière Face d'appui
Tubes et raccords PE		Model	N° de lot	Logo NF sur le produit	NF 540	Protection des extrémités Des chocs et corps étrangers Date de péremption
Joints		Reference Date de fabrication Date de péremption	N° de lot	Logo NF sur le L'emballage	NF ROB 078	Date de péremption N° de lot

Ce document est la propriété de SEIFEL et ne pourra être diffusé à un tiers qu'après l'accord de Seifel

	SPECIFICATION DE CONTROLE	SQ305	
	DES EQUIPEMENTS GAZ	Indice 07	Page : 4 / 4

4.2.2 Conditionnement :

Chaque emballage doit assurer la préservation du produit pour garantir qu'aucune détérioration ne puisse arriver lors des différentes étapes de manutention et de transport.

Le conditionnement est défini par type de référence par le prestataire et le service achats SEIFEL.

4.2.3 Identification des conditionnements:

- Le conditionnement, doit comporter :
- Le code
- La désignation de l'article
- Le N° de nomenclature GrDF
- Quantité
- Date de fabrication
- Lot de fabrication
- Un marquage code-barres sur les emballage sera réalisé selon le standard EAN/UCC conformément aux marchés des fournitures GrDF.

4.3 Modification des équipements :

Dans le cas d'une évolution de vos équipements pouvant remettre en cause les autorisations et certification en cours de validité, ou dans le cas d'un incident pouvant entraîner un risque de non fonctionnalité en assemblage ou un risque en exploitation , le service Qualité SEIFEL doit être informé avant toute livraisons.

4.4 Traçabilité :

A travers l'identification du fabricant avec des numéros de série ou numéros de lot de fabrication, le fabricant doit être capable à partir des enregistrements qualité de retrouver l'historique des contrôles réalisés.

Les enregistrements Qualité doivent être conservés au minimum 10 ans.